

## Bulletin n° 11

### Actualités

- Le gouvernement de l'Ontario a rendu public, le 26 janvier dernier, des détails importants sur la mise en place du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO). Ces informations concernent notamment la structure de prestations du RRPO et la participation des cotisants. Ce régime de retraite, qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017, est susceptible d'accroître la protection financière à la retraite de près de 4 millions de personnes salariées, selon le gouvernement ontarien.

<https://news.ontario.ca/opo/fr/2016/01/la-province-complete-la-conception-du-regime-de-retraite-de-la-province-de-lontario.html>

La formule retenue pour la conception de ce régime pèsera vraisemblablement dans la balance des scénarios de bonification des régimes publics au Québec et au Canada qui seront avancés au cours des prochains mois.

- Peu avant la période de Noël, les participants et bénéficiaires du régime de retraite de l'usine d'Électrolux, à l'Assomption, ont finalement pu toucher les montants et les rentes qui leur étaient dus. Avec la fermeture de l'entreprise en juillet 2015, qui a entraîné la perte d'environ 1800 emplois, le fonds de retraite devait répartir le patrimoine qui y était capitalisé entre les différentes parties prenantes. Au total, ce fonds regroupait 4000 participants et bénéficiaires et détenait une valeur estimée de 60 millions de dollars. Cette terminaison du régime s'ajoute aux fermetures ou restructurations qui ont été annoncées dans le secteur manufacturier québécois depuis le début des années 2000.

<http://www.tvanouvelles.ca/2015/12/18/les-ex-travailleurs-delectrolux-recuperent-29-millions>

- Depuis sa mise en place le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la structure de gouvernance du nouvel organisme public Retraite Québec se précise. Il a d'abord été déterminé que le ministre des Finances, Carlos Leitaó, en serait le ministre responsable. Ensuite, les nominations au conseil d'administration de la nouvelle entité, qui regroupe un total de quinze membres, ont aussi été rendues publiques par le gouvernement du Québec.

<http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/organisation/Pages/organisation.aspx>

- L'annonce de la vente de l'entreprise Rona à la société Lowe's a suscité d'importants débats sur les fonctions de l'épargne-retraite collective, notamment celle qui est gérée par la Caisse de dépôt et placement. Alors que le gouvernement, plusieurs spécialistes et la Caisse elle-même ont affirmé l'importance de conserver le siège social de l'entreprise au Québec lors de l'offre d'achat hostile proposée en 2012, une conception différente de l'économie du Québec et du rôle des institutions financières publiques a été défendue à l'occasion de cette récente transaction.

<http://cdpq.com/fr/nouvelles-medias/communiques/declaration-caisse-concernant-loffre-dacquisition-rona-par-lowes>

- Selon une publication de l'Institut de la statistique du Québec publié en février, le vieillissement de la population serait plus accentué dans les petites municipalités du Québec. Ainsi, l'âge moyen des personnes vivant dans des municipalités de 1000 habitants était de 44,5 ans en 2015, comparativement à 41 ans dans les villes de plus de 100 000 habitants. Les données montrent par ailleurs que cette tendance s'inverse chez les 75 ans et plus, dont la proportion est plus importante dans les grandes villes que les petites.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no45.pdf>

Cette dynamique démographique soulève plusieurs enjeux importants, notamment ceux qui ont trait aux conditions de vie des personnes retraitées et vieillissantes selon leur lieu de résidence. Ainsi, dans le cas des personnes retraitées habitant de petites municipalités, que l'on retrouve davantage dans les régions éloignées des grands centres, des mesures concernant l'offre de services adaptés et adéquats devront être prises afin d'éviter qu'un autre facteur d'accroissement du clivage socio-économique entre les personnes retraitées ne se combine à ceux qui sont déjà à l'œuvre.